Dépôt : Ben POLIDORI, Yves CRUCHTEN

Groupe politique LSAP

Transposition en droit national des accords salariaux dans la fonction publique

Luxembourg, le 5 décembre 2024 P.J. 8377



MOTION

La Chambre des Député-e-s,

- Vu la volonté du gouvernement de moderniser le service public afin d'avoir une fonction publique efficace et résiliente;
- Vu la volonté du gouvernement d'œuvrer en faveur d'un service public attractif capable d'attirer les meilleurs talents;
- Considérant la volonté du gouvernement de transposer au plus vite les accords salariaux dans la fonction publique au profit du personnel étatique et communal;
- Vu les retards considérables en matière de transposition en droit national d'accords salariaux dans la fonction publique et le décalage actuel des procédures de transposition de réformes dans le secteur communal vis-à-vis du secteur étatique;
- Vu la revendication d'une transposition plus en parallèle des réformes dans le secteur étatique et dans le secteur communal, formulée lors d'une réunion de la Commission de la Fonction publique en date du 7 novembre 2024 et bénéficiant du support dans ladite commission.

invite le Gouvernement à

- élaborer et déposer en même temps les projets de loi dans le secteur public et dans le secteur communal découlant des accords salariaux dans la fonction publique;
- examiner la création d'un nouveau Code portant sur les matières législatives communes au Code de la fonction publique et au Code communal.

Signature (s):

1 Chuchten